

Une trajectoire stable

La transition vers un Canada sans
combustibles fossiles est à portée des
travailleurs et de leur collectivité

JANVIER 2021



environmental
defence



Ce mémoire se penche sur la situation réelle de la main-d'œuvre et de l'emploi dans l'industrie des combustibles fossiles au Canada, approfondit certains des aspects d'une transition planifiée et juste de la main-d'œuvre hors de cette industrie, explique pourquoi cette transition est gérable et présente une feuille de route des principes à suivre. Il résume les conclusions d'« Employment Transitions and the Phase-Out of Fossil Fuels », une étude de l'économiste Jim Stanford au Centre for Future Work, en partenariat avec Environmental Defence Canada¹.

Il est de plus en plus évident qu'un abandon progressif des combustibles fossiles n'est pas seulement nécessaire, mais inévitable et déjà en cours. Les prix de production et de stockage dans des batteries de l'énergie renouvelable continuent de chuter à des niveaux jamais atteints, ce qui stimule la croissance, du côté de l'offre et de la demande, des énergies de remplacement qui supplantent les combustibles fossiles en matière de prix, d'efficacité, de fiabilité et de propreté.

Bien des gens craignent que l'élimination graduelle des combustibles fossiles paralyse l'économie et le marché du travail du Canada. Ceux qui ont des intérêts financiers dans cette industrie exploitent cette peur afin de s'opposer aux mesures et aux politiques de lutte contre les changements climatiques nécessaires pour que le Canada soit le mieux placé en vue d'un avenir durable et neutre en carbone (voir l'encadré 1 sur la responsabilité du Canada de lutter contre les changements climatiques).

Le nombre réel d'emplois dans l'industrie des combustibles fossiles et le nombre de collectivités qui en dépendent sont assez petits pour qu'une transition juste et équitable des travailleurs soit très faisable. Contrairement à ce que prétendent les lobbyistes de l'industrie pétrolière et les « cellules de crise » financées par le gouvernement², le secteur des combustibles fossiles est une source d'emploi modeste au Canada et représente directement moins de 1 % de tous les emplois. Les emplois dans ce secteur ne sont pas répartis également au pays. Fait surprenant, 56 % se trouvent dans des régions urbaines. En tout, il existe seulement 18 collectivités où ces emplois représentent plus de 5 % du marché du travail. **Le nombre relativement petit des emplois directs et des collectivités qui seront touchés donne à penser que des mesures de soutien puissantes et généreuses pourraient et devraient aider les travailleurs et les collectivités concernés à mesure que la transition se poursuit, de manière inédite pour les travailleurs durant les périodes précédentes de transition économique.**

<1%

Le secteur des combustibles fossiles représente directement moins de 1 % de tous les emplois au Canada.



Alors quelle est la feuille de route permettant de s'assurer que la transition pour les travailleurs et les collectivités est gérable? Nous les décrivons plus en détail plus loin, mais les voici en bref :

- Entreprendre la transition sur une période assez longue, par exemple deux décennies, afin d'éviter tout choc soudain et impossible à gérer. Attendre et laisser les forces économiques mondiales dicter le moment et le rythme de la transition constitue une approche beaucoup plus précaire.
- Mettre en œuvre de solides politiques à l'appui d'une transition bien organisée et protéger les travailleurs et les collectivités touchés. Il faut notamment encourager le départ à la retraite des travailleurs des secteurs des combustibles fossiles, qui sont déjà plus âgés en moyenne que la main-d'œuvre canadienne, ainsi que mettre en place des programmes de soutien du revenu et de formation pour les travailleurs plus jeunes qui ont une carrière devant eux.
- Assurer une bonne création d'emplois, accompagnée de stratégies de développement économique et de politiques industrielles qui diversifient l'économie et encouragent l'investissement dans les industries en pleine croissance, ainsi que de dépenses publiques dans les collectivités les plus touchées.

Grâce à des départs à la retraite et des départs volontaires, il est possible d'éliminer progressivement les industries des combustibles fossiles sur une période de 20 ans sans perturbation ou dommage important à l'ensemble du marché du travail canadien. Ce dernier crée tous les dix jours autant d'emplois que le nombre d'emplois qui seraient supprimés graduellement des industries des combustibles fossiles chaque année. Par ailleurs, des programmes de soutien nécessaires ont été mis en œuvre avec succès dans d'autres régions du monde, où les grandes industries des combustibles fossiles ont été éliminées peu à peu sans créer de chômage ou de difficultés économiques. Le Canada peut leur emboîter le pas, et ferait preuve de beaucoup plus de compassion que les défenseurs des combustibles fossiles, qui font de fausses promesses et dont un grand nombre prétendent défendre le gagne-pain des travailleurs de cette industrie, alors même qu'ils assistent (et participent) au bouleversement non planifié et sans soutien de travailleurs et de collectivités.



ENCADRÉ 1

La responsabilité du Canada : lutter contre les changements climatiques et protéger les emplois et les collectivités

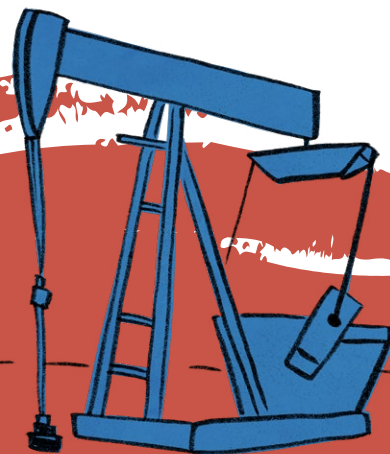
Les changements climatiques représentent une menace existentielle pour le bien-être et la sécurité des gens ailleurs sur la planète. En effet, les familles au Canada et partout dans le monde subissent d'énormes coûts en raison des inondations, des tempêtes et des feux irrémédiables plus fréquents et coûteux, ce qui augmente les primes d'assurance, accroît les effets néfastes sur la santé et entraîne d'autres répercussions.

Le Canada a une responsabilité d'agir particulière. En effet, les combustibles fossiles qu'il produit (et qui sont utilisés au pays et à l'étranger, par voie d'exportations) contribuent de manière appréciable et disproportionnée aux émissions de GES mondiales par rapport à la population du pays³. Le Canada figure parmi les pays qui émettent le plus de carbone et contribue largement à l'accélération de l'augmentation des concentrations de CO₂ et des températures mondiales. Nous possédons les ressources nécessaires pour agir et aider les pays moins industrialisés.

En définitive, pour faire notre juste part afin d'éviter la catastrophe climatique et bâtir une économie sans carbone, nous devons réaliser une transition économique complète et éliminer la production et la consommation de combustibles fossiles, qui constituent de loin la plus grande source de pollution par le carbone dans le monde. Heureusement, il existe de nombreuses politiques et technologies qui peuvent réduire rapidement et éliminer en fin de compte l'utilisation de combustibles fossiles et les émissions de gaz à effet de serre au Canada.

SITUATION DES INDUSTRIES DES COMBUSTIBLES FOSSILES AU CANADA : PRODUCTION ET EMPLOIS

On dit souvent des industries des combustibles fossiles (et en particulier de la production de pétrole) qu'elles sont le « moteur » de l'économie canadienne. Les investissements dans l'exploitation et la transformation du bitume, les mines de charbon, les usines de GNL et d'autres énormes installations, dont la plupart sont axées sur les exportations, font les manchettes dans les journaux et attirent énormément l'attention des leaders politiques. La grande attention que l'on porte à ces projets de combustibles fossiles est disproportionnée par rapport au nombre réel d'emplois que ces industries créent. En réalité, elles représentent une très petite part de l'emploi au Canada.



ENCADRÉ 2

Sous-secteurs des combustibles fossiles

Le rapport se penche sur sept sous-secteurs clés de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles au Canada :

- Exploration, mise en valeur et extraction de pétrole et de gaz naturel
- Activités de services et de soutien en rapport avec l'extraction de pétrole et de charbon (dont Statistique Canada fait rapport de manière distincte en tant qu'activités de soutien à l'extraction minière)⁴
- Raffinage et transformation des combustibles fossiles
- Portion du réseau d'électricité qui utilise du charbon, du pétrole et du gaz naturel comme combustibles
- Distribution du gaz naturel
- Charbonnage
- Pipelines de combustibles fossiles

↓ 17 %

L'emploi salarié dans ces sept sous-secteurs a baissé d'environ 33 000 postes entre 2014 et 2019, soit de plus de 17 %.

Le rapport cerne sept grands sous-secteurs des combustibles fossiles (voir l'encadré 2) qui employaient ensemble environ 170 000 travailleurs en 2019⁵. Ceci représente juste un peu moins de 1 % du total de l'emploi dans l'économie canadienne⁶. Et l'emploi dans les industries de combustibles fossiles diminue depuis plusieurs années. L'emploi salarié direct dans ces sept sous-secteurs a baissé d'environ 33 000 postes entre 2014 et 2019, soit de plus de 17 %⁷. Comme on pouvait s'y attendre, 17 500 emplois de plus ont disparu jusqu'à maintenant depuis le début de la pandémie de COVID-19 et la récession qui l'accompagne en 2020⁸.

Alors même que l'emploi dans l'industrie des combustibles fossiles diminue rapidement, en termes absolus et relatifs, en 2019 le Canada a atteint le taux de chômage national le plus bas de l'histoire de ses statistiques modernes portant sur le marché du travail. Par conséquent, l'élimination progressive et prévue de l'emploi dans l'industrie des combustibles fossiles sur une période de 20 ans n'a pas besoin d'être déstabilisante; en fait, elle a déjà commencé et se déroule à un rythme appréciable.



CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES DANS LA TRANSITION DE L'EMPLOI

De solides données sur plusieurs fronts indiquent que la transition de l'emploi qui accompagnera l'élimination progressive des combustibles fossiles est entièrement gérable si elle est assortie de mesures de soutien et de politiques macroéconomiques appropriées. Notons que la création d'emplois et la croissance économique ont prospéré après 2014, alors même que l'emploi dans les industries des combustibles fossiles diminuait. La proportion relativement petite des emplois dans ces industries facilite la transition, tout comme le fait que la plupart des travailleurs sont plus près de l'âge de la retraite que la moyenne canadienne. En outre, des transitions d'emploi encore plus importantes ont eu lieu par le passé au Canada et il existe un certain nombre d'exemples d'élimination progressive et planifiée des industries des combustibles fossiles couronnée de succès ailleurs dans le monde. La planification est bien sûr un élément essentiel, comme nous l'expliquons plus bas.

1. LE ROULEMENT NORMAL SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DÉPASSE DE LOIN LES CHANGEMENTS DANS LES EMPLOIS DES INDUSTRIES DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Le nombre d'emplois dans les industries des combustibles fossiles qui disparaîtra graduellement à mesure que nous effectuons une transition énergétique au cours des deux prochaines décennies doit être mis en perspective. Il y a deux faits importants qu'il ne faut pas oublier.

Le premier est la taille relative de la main-d'œuvre des combustibles fossiles au Canada par rapport à celles d'autres secteurs. À tous égards, les industries des combustibles fossiles se retrouvent près du bas de la liste des grands employeurs industriels au pays. Des changements mêmes modestes dans l'emploi d'autres industries plus importantes dépassent de loin les développements dans les combustibles fossiles dans leur incidence sur l'ensemble du marché

du travail. Parmi les 20 industries principales définies par Statistique Canada, seulement deux, les services publics et la « gestion de sociétés et d'entreprises » emploient moins de personnes que toutes les industries des combustibles fossiles réunies⁹.

Le deuxième est l'ampleur du mouvement des travailleurs qui entrent sur le marché du travail et en sortent, ou sont entre deux emplois. La couverture médiatique de la création d'emplois à l'échelle nationale fait généralement état du changement *net* dans l'emploi *total* d'un mois à l'autre, qui représente habituellement entre 20 000 et 30 000 nouveaux emplois par mois¹⁰. Toutefois, sous cette croissance graduelle peu spectaculaire – considérons-la comme la « surface » relativement calme du marché du travail – se trouve un tourbillon constant de roulement. En moyenne, entre 2007 et 2018, quelque 6,2 % des Canadiens en âge de travailler (l'équivalent actuel d'environ 1,8 million de personnes) ont changé de situation d'emploi *par mois*¹¹. Sur une période d'un an, plusieurs millions de Canadiens changent leur situation d'emploi, ce qui représente un degré de mobilité puissant et continu.

Jetant un coup d'œil à la période allant de 2014 à 2019. Alors que des emplois étaient éliminés dans les industries des combustibles fossiles, particulièrement dans le secteur pétrolier et gazier, le reste de l'économie a créé un total net de 1,35 million de nouveaux emplois¹². En fait, durant cette période, l'économie canadienne a généré suffisamment de nouveaux emplois tous les sept mois pour *absorber entièrement* tous les emplois actuels associés à la production de combustibles fossiles. Pendant ces cinq années, pour chaque emploi ayant disparu des industries des combustibles fossiles, d'autres industries ont créé un total de 42 emplois compensatoires¹³. *N'importe laquelle* des 10 plus grandes industries au Canada a créé un nombre plus que suffisant de nouveaux emplois durant cette

période à *elle seule* pour compenser tous les emplois perdus dans les industries des combustibles fossiles¹⁴. Entre 2014 et 2019, même le secteur manufacturier en difficulté a créé presque trois emplois pour chaque emploi perdu dans les industries des combustibles fossiles¹⁵.

Dans l'avenir, une élimination graduelle de la production et de l'utilisation de combustibles fossiles sur une période de 20 ans impliquerait une transition d'environ 8 500 emplois par année, un chiffre à peine assez important pour même figurer dans les statistiques sur le marché du travail au Canada. Par comparaison, au cours des cinq dernières années (2015-2019), l'économie canadienne a produit autant de nouveaux emplois *tous les 10 jours*¹⁶. Tant que l'élimination se fait progressivement selon un calendrier annoncé depuis longtemps, la plupart de ces 8 500 emplois peuvent faire l'objet de départs à la retraite et d'autres formes de départs volontaires. Pour voir comment les transitions d'emplois se sont déroulées par le passé, voir l'encadré 3.

1:42

Pour chaque emploi ayant disparu des industries des combustibles fossiles, d'autres industries ont créé un total de 42 emplois compensatoires.

Une élimination graduelle de la production et de l'utilisation de combustibles fossiles sur une période de 20 ans impliquerait une transition de 8 500 emplois par année.



ENCADRÉ 3

D'importantes transitions économiques et d'emplois se sont déjà produites au Canada.

Agriculture

Au moment du recensement de 1901, plus de 40 % des Canadiens disaient travailler dans le secteur de l'agriculture¹⁷. Aujourd'hui, cette part n'est que de 1,5 %¹⁸. Par rapport à l'ensemble du marché du travail, cette baisse était 40 fois plus importante que la transition à venir qui supprimera les emplois dans les industries des combustibles fossiles¹⁹.

Urbanisation

Le déclin des emplois agricoles a coïncidé avec la croissance explosive de la population et de l'emploi dans les grandes villes canadiennes. Au début du 20^e siècle, plus de 62 % des Canadiens vivaient dans des régions rurales. Aujourd'hui, la situation s'est inversée et 72 % vivent dans des villes²⁰. Les régions urbaines sont devenues les principaux moteurs de l'économie canadienne, et c'est même là que l'on retrouve la plus grande partie des emplois associés aux combustibles fossiles.

Travail rémunéré des femmes

En 1948, après le démantèlement de la production de guerre dans laquelle les femmes avaient joué un rôle vital, les femmes représentaient seulement 21 % de la main-d'œuvre rémunérée au Canada²¹. En 2019, ce pourcentage était passé à 47,7 %²². Les craintes initiales voulant qu'il n'y ait pas assez de travail pour employer autant de femmes étaient entièrement dénuées de fondement. Aujourd'hui, les femmes font face à un taux de chômage légèrement inférieur à celui des hommes (5,3 % par rapport à 6,0 %).

Fabrication

Au tournant du siècle, le secteur manufacturier employait plus de 2 millions de Canadiens et comptait pour 16 % de l'emploi total²³. Au cours de la décennie qui a suivi, un quart de ces emplois, soit presque 600 000 postes, ont disparu. (Le secteur de la construction automobile a été particulièrement durement touché et a perdu 75 000 de ses 185 000 emplois.) **La perte dans le secteur manufacturier représente trois fois le nombre d'emplois actuels dans les industries des combustibles fossiles et s'est produite deux fois plus vite que la transition proposée pour les combustibles fossiles.** De nos jours, les régions les plus touchées par les fermetures du secteur manufacturier (principalement l'Ontario et le Québec) ont connu une forte reprise et les taux de chômage y sont inférieurs à la moyenne nationale.

Foresterie

En 2000, plus de 90 000 personnes travaillaient en foresterie en Colombie-Britannique et représentaient 6 % de l'emploi total dans la province²⁴. Au cours de la décennie qui a suivi, l'emploi dans cette industrie a diminué de moitié²⁵. La crise a entraîné de grands bouleversements et de grandes difficultés dans certaines collectivités, mais dans l'ensemble, l'économie et le marché du travail de la Colombie-Britannique se sont rétablis et la province a enregistré le taux de chômage provincial le plus bas pendant quatre années de suite, de 2016 à 2019²⁶.

Pêche de la morue

La douloureuse expérience du moratoire sur la pêche de la morue nous avertit des dangers associés aux chocs imprévus et soudains dans les industries importantes. Lorsque la pêche à la morue a dû cesser soudainement en 1992, on estime que 37 000 travailleurs à Terre-Neuve ont perdu leur emploi pratiquement d'un jour à l'autre²⁷, ce qui représentait 15 % de la main-d'œuvre de la province à ce moment-là²⁸. En décidant d'attendre avant d'imposer des mesures draconiennes à l'industrie pour des raisons environnementales, le processus d'adaptation économique et réglementaire a été plus chaotique et perturbateur que nécessaire.

Services scientifiques et techniques

Mesuré par le taux de croissance dans l'emploi, le secteur qui connaît la plus grande croissance au Canada est celui des services professionnels, scientifiques et techniques. L'emploi total a augmenté de 15 % au cours des cinq dernières années (de 2014 à 2019), ce qui a ajouté plus de 130 000 nouveaux postes²⁹. Ce secteur à lui seul crée trois fois et demie plus d'emplois chaque année qu'il ne serait nécessaire pour compenser l'élimination progressive de l'emploi actuel dans les industries des combustibles fossiles sur une période de 20 ans.



Une trajectoire stable

2. UNE MAIN-D'ŒUVRE VIEILLISSANTE ENTRAÎNERA LE DÉPART À LA RETRAITE D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Les travailleurs employés actuellement dans les industries des combustibles fossiles sont quelque peu plus âgés que la moyenne de la main-d'œuvre canadienne. Le dernier recensement (2016) a révélé que 55 % d'entre eux avaient plus de 40 ans³⁰. (Cette proportion est probablement plus âgée aujourd'hui puisque ces travailleurs ont vieilli, le nombre de nouveaux venus a été limité durant la récente réduction des effectifs et les travailleurs plus jeunes ont été disproportionnellement touchés par les pertes d'emplois.)

Par conséquent, le flux normal des départs à la retraite sera particulièrement important dans l'adaptation à l'élimination des combustibles fossiles. Des incitatifs à la retraite anticipée ciblés renforceront le rôle des départs à la retraite dans l'atténuation des effets de la transition de l'emploi. Cette stratégie doit absolument s'accompagner en même temps de la *restriction du flux entrant* dans le secteur afin d'empêcher les travailleurs plus nouveaux et plus jeunes de rester coincés. En s'engageant longtemps d'avance envers une telle élimination progressive, il sera possible d'accélérer le rythme des départs de la main-d'œuvre actuelle puisqu'un grand nombre de travailleurs surveilleront alors les autres possibilités d'emplois qui se présenteront durant la transition et les saisiront.

3. LES ÉCONOMIES LOCALES ET RÉGIONALES PEUVENT ÊTRE PROTÉGÉES

L'emploi dans les industries des combustibles fossiles n'est pas réparti également au Canada. Certaines provinces et collectivités en dépendent davantage et sentiront nettement plus les effets de l'élimination graduelle. Ceci complique le processus de planification des transitions d'emploi, mais le nombre de collectivités qui dépendent largement de ces emplois est dans les faits étonnamment petit.

C'est l'Alberta qui de loin dépend le plus du travail associé aux combustibles fossiles. Trois quarts des travailleurs canadiens des industries des combustibles fossiles se trouvent dans cette province (en date du dernier recensement en 2016), et représentent plus de 7 % de l'emploi provincial.³¹ La Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador dépendent également davantage que la moyenne des emplois dans les industries des combustibles fossiles, qui représentent plus de 2 % de l'emploi provincial total³². Toutes les autres provinces se situent sous le 1 % de la moyenne nationale, y compris la Colombie-Britannique (en dépit de ses installations importantes de gaz naturel et de charbon).

Des 152 collectivités différentes identifiées dans le recensement canadien,³³ seulement 18 dépendent considérablement des emplois dans les industries des combustibles fossiles³⁴. Deux sont extrêmement dépendantes (plus de 20 % de l'emploi local), sept sont fortement dépendantes (entre 10 % et 20 % de l'emploi local), et neuf sont modérément dépendantes (5 à 10 % de l'emploi local). Toutefois, même dans ces 18 collectivités, l'emploi dans les industries des combustibles fossiles se classait seulement quatrième parmi tous les secteurs d'emploi³⁵. En d'autres mots, même dans les collectivités où ces emplois étaient véritablement importants, ce sera la tendance de l'emploi dans d'autres secteurs qui façonnera la santé globale de l'économie et du marché du travail.

18

collectivités
dépendent
considérablement
des emplois dans
les industries des
combustibles
fossiles



Pourcentage d'emploi local dans l'industrie des combustibles fossiles:

- Plus de 20 %
- 10 à 20 %
- 5 à 10 %
- Moins de 5 %

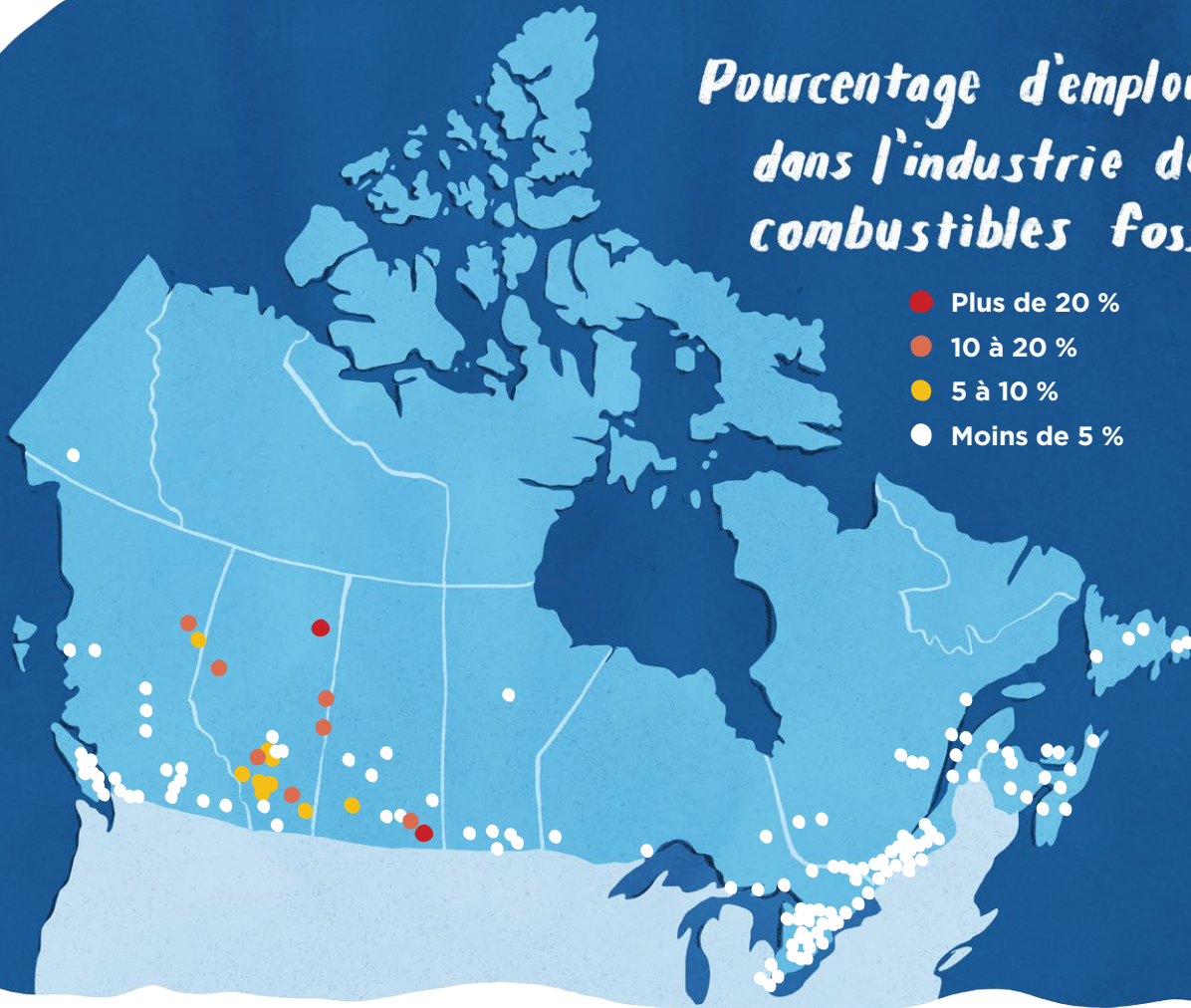


Figure 1 Dépendance aux combustibles fossiles par collectivité (2016)³⁶

● DÉPENDANCE EXTRÊME AUX COMBUSTIBLES FOSSILES (PLUS DE 20 %)	Wood Buffalo (AB) Estevan (SK)
● FORTE DÉPENDANCE AUX COMBUSTIBLES FOSSILES (10 À 20 %)	Lloydminster (AB/SK) Cold Lake (AB) Fort St. John (BC) Sylvan Lake (AB) Weyburn (SK) Grande Prairie (AB) Brooks (AB)
● DÉPENDANCE MODÉRÉE AUX COMBUSTIBLES FOSSILES (5 À 10 %)	Calgary (AB) Dawson Creek (BC) Okotoks (AB) Red Deer (AB) Medicine Hat (AB) Strathmore (AB) Lacombe (AB) Swift Current (SK) Camrose (AB)

Cette concentration de presque la moitié des emplois dans les industries des combustibles fossiles dans un nombre relativement petit de collectivités donne à penser qu'il est possible de gérer les enjeux associés au soutien de la transition, particulièrement dans les collectivités dépendantes des combustibles fossiles. Relativement peu de Canadiens vivent dans les collectivités fortement dépendantes, et des mesures généreuses en matière de transition et de diversification peuvent donc les cibler.

Il est peut-être surprenant de constater que la plupart des emplois dans les industries des combustibles fossiles (56 %) se trouvent dans des villes, notamment des emplois dans des sièges sociaux, des emplois techniques et professionnels et des emplois de fabrication et de distribution³⁷. Ceci atténue les effets de la transition de l'emploi à venir, car dans ces villes, les emplois associés aux combustibles fossiles ne sont jamais une source d'emplois dominante. Même à Calgary, l'industrie des combustibles fossiles se

classe uniquement cinquième sur le plan de l'emploi (et représente 8 % de l'emploi total en 2016)³⁸. Dans d'autres villes importantes pour l'industrie des combustibles fossiles, notamment Edmonton, Regina, St. John et St. John's, celle-ci se classe entre 11^e et 16^e sur la liste des plus grands employeurs³⁹. Le fait que la plupart des emplois dans des industries se trouvent dans des villes diversifiées et souples offrant de nombreuses autres possibilités d'emploi à proximité constituera un facteur important et positif qui facilitera l'adaptation.

Le reste des emplois dans les industries des combustibles fossiles sont répartis à peu près également entre les villes de taille moyenne et les régions rurales. Dans les villes de taille moyenne, ces industries génèrent en moyenne 2,4 % de tout l'emploi et sont le 15^e employeur en importance. Dans les régions rurales, elles comptent pour 1,7 % de l'emploi total et sont le 16^e plus grand employeur⁴⁰.

L'élimination graduelle de l'emploi dans les industries des combustibles fossiles sera sans aucun doute la plus difficile dans les collectivités qui dépendent fortement de ces emplois. Cet enjeu est cependant restreint à un petit nombre de collectivités qui, dans la plupart des cas, ont d'autres industries qui emploient un plus grand nombre de résidents que celles des combustibles fossiles. Ceci indique que l'on pourrait relever le défi de l'adaptation régionale à l'aide de mesures de soutien puissantes, mais ciblées dans un nombre gérable de collectivités.

4. GARDER EN PERSPECTIVE LA CRÉATION D'EMPLOIS INDIRECTS

Les intervenants de l'industrie et leurs alliés au gouvernement aiment gonfler l'importance des secteurs des combustibles fossiles en ajoutant des estimations exagérées d'emplois indirects dépendant de la production de ces combustibles. Il n'y a aucun doute que des emplois indirects sont actuellement liés à ces industries, notamment :

- les activités en amont qui fournissent des biens et des services utilisés par l'industrie, par exemple matières premières, produits manufacturés, construction et services;
- les activités économiques en aval générées par les travailleurs des combustibles fossiles qui dépensent leur revenu en biens et services de consommation;
- la consommation complémentaire dans d'autres industries qui dépendent actuellement de l'utilisation de combustibles fossiles, par exemple les automobiles, qui sont pour la plupart alimentées par ces combustibles.



56 %

La plupart des emplois dans les industries des combustibles fossiles (56 %) se trouvent dans des villes, notamment des emplois dans des sièges sociaux, des emplois techniques et professionnels et des emplois de fabrication et de distribution

Néanmoins, il faut garder en perspective la nature et l'importance de ces emplois indirects. Premièrement, de nombreuses activités économiques indirectes et les emplois connexes ne dépendent pas du secteur des combustibles fossiles en soi, mais plutôt de l'activité économique en général. Un grand nombre de ces retombées économiques peuvent être générées par d'autres industries, particulièrement si la transition est graduelle sur une période de 20 ans.

Deuxièmement, d'autres établissements comme les hôpitaux, les usines, les universités, les installations touristiques et les sièges sociaux d'entreprises produisent généralement ces retombées d'emplois indirects plus efficacement, car les industries des combustibles fossiles créent relativement peu d'emplois directs (un seul emploi par million de dollars du PIB de l'industrie, par rapport à 8,6 emplois par million de dollars du PIB dans l'ensemble de l'économie), et d'autres grandes industries entraînent plus de retombées locales⁴¹. Il n'y a en fait aucun autre grand secteur dans l'économie canadienne qui produit moins d'emplois par unité de PIB que l'industrie des combustibles fossiles⁴². Si l'objectif est réellement de créer et de maintenir des emplois, la production de combustibles fossiles est l'une des pires façons de s'y prendre.

Enfin, un grand nombre des intrants en amont du développement des combustibles fossiles sont importés, et les retombées économiques se font donc à l'extérieur du Canada. Et compte tenu de la forte participation étrangère au capital des sociétés pétrolières et gazières, une grande partie des profits sont exportés hors du pays⁴³.

Si nous avons besoin de plus de preuves de l'incidence modeste des industries des combustibles fossiles sur l'ensemble de l'emploi, notons le rapport surprenant entre la chute de l'emploi dans ces industries depuis 2014 et le déclin simultané du taux de chômage au Canada. En effet, l'analyse statistique confirme que depuis 2001, le plus haut niveau d'emploi dans les industries des combustibles fossiles est plus souvent associé à un taux de chômage national le *plus élevé*, et non pas plus bas⁴⁴. Les affirmations voulant que l'ensemble du marché du travail dépende, directement ou indirectement, des industries des combustibles fossiles sont manifestement fausses.

L'enjeu crucial est le suivant : s'assurer de remplacer l'élimination progressive des industries des combustibles fossiles au cours des décennies à venir par de solides investissements et la création

d'emplois dans d'autres industries. Les emplois indirects, tant en amont qu'en aval, seront alors appuyés par de nouvelles injections de capitaux et de revenus d'autres industries allant de la construction (infrastructures, projets d'énergie de remplacement, autres projets de capital d'entreprises et construction domiciliaire) aux services commerciaux en passant par les industries de consommation comme le tourisme réceptif, les services personnels, le tourisme et les loisirs.

C'est pourquoi, comme nous en parlons plus loin, l'engagement envers la création d'emplois et les investissements dynamiques dans l'ensemble de l'économie, accompagnés de mesures précises ciblant les collectivités et les régions où les emplois dans les industries des combustibles fossiles sont plus importants, constitue un élément vital d'une transition de l'emploi réussie. Non seulement cette expansion des autres industries se traduira par de nombreuses possibilités pour le petit nombre de travailleurs qui seraient déplacés durant une transition graduelle à long terme, mais elle assurera une bonne conjoncture pour toutes les industries qui dépendent actuellement indirectement des projets de combustibles fossiles.

ENCADRÉ 4

D'autres pays et régions ont mis en œuvre avec succès l'abandon progressif de l'emploi dans les industries des combustibles fossiles.

Il y a de nombreux exemples de transition réussie dans d'autres pays. Ces expériences démontrent que le succès de la transition comprend les éléments suivants : préavis, fermetures progressives, facilitation de la mobilité au sein des secteurs des combustibles fossiles à mesure qu'ils réduisent leurs effectifs, efforts ambitieux de créer de nouveaux emplois dans d'autres industries et soutien généreux des départs à la retraite et du recyclage. L'élimination progressive des combustibles fossiles peut alors être réalisée sans chômage ou difficultés communautaires.

Allemagne

En 1997, les compagnies charbonnières, le gouvernement fédéral et le gouvernement des États, les syndicats et les collectivités touchées ont atteint un « compromis du charbon »⁴⁵. Ce dernier mettait fin aux subventions de l'exploitation d'antracite et lançait la fermeture graduelle de toute l'industrie. L'emploi est passé de 81 000 emplois en 1997 à juste 2 000 lorsque la dernière mine active a fermé ses portes en 2018. La plus grande partie de la réduction des effectifs s'est faite par le truchement du départ à la retraite des mineurs et de robustes incitatifs pour les travailleurs qui n'avaient pas encore l'âge de la retraite. L'ensemble du secteur de l'exploitation d'antracite a fermé sans aucune mise à pied involontaire.



Pays-Bas

Dans les années 1970, faisant face à un ralentissement dans l'industrie nationale du charbon en raison du prix moins élevé du gaz naturel de la mer du Nord, le gouvernement, l'industrie, les syndicats et les planificateurs du développement communautaire ont mis en oeuvre un plan de 20 ans pour éliminer graduellement l'exploitation du charbon dans la région du sud du Limbourg⁴⁶. Au cours de la première décennie du plan, l'emploi dans l'industrie a diminué de 50 000 postes par le biais de départs à la retraite, de mouvement vers d'autres emplois à l'intérieur ou à l'extérieur de l'industrie et de départs volontaires. Une société de développement, qui existe encore, a été formée pour appuyer la création d'emplois dans d'autres industries. Soutenue par des fonds publics, elle a mis en oeuvre une stratégie de diversification industrielle à long terme dans la région. Le slogan du plan était « aucune fermeture sans nouvel emploi ».

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni, traditionnellement grand producteur de charbon et de pétrole, a entrepris l'une des réductions de GES les plus rapides parmi les pays industrialisés : une baisse de 30 % depuis 10 ans grâce à un engagement stable et bipartite envers une réduction des émissions ambitieuse et au déploiement de sources d'énergies renouvelables. On estime que 225 000 travailleurs britanniques sont maintenant employés dans des projets d'énergies renouvelables⁴⁷. Certains projets, comme d'énormes parcs éoliens au large des côtes, ont directement réemployé des travailleurs du secteur pétrolier extracôtier⁴⁸. À mesure que la transition vers l'énergie renouvelable s'est accélérée, le Royaume-Uni a enregistré un taux de chômage relativement faible (seulement 4,0 %), et une croissance des salaires plus rapide que dans la plupart des autres économies de l'OCDE.

Espagne

Le gouvernement espagnol a annoncé un plan de fermeture de ses dernières mines de charbon au cours de la décennie à venir, accompagné par un programme de généreuses subventions à la retraite anticipée, à la création d'emplois en remise en état et en assainissement, et à la réaffectation à des emplois associés aux énergies renouvelables⁴⁹. Tout mineur de plus de 48 ans au moment de la fermeture de sa mine sera admissible à une retraite anticipée, ce qui devrait compenser au moins 60 % des pertes d'emplois. Les travailleurs plus jeunes peuvent participer à la fermeture des mines, à la remise en état des terres et à la conversion à d'autres utilisations.

Ontario

La fermeture des centrales électriques au charbon en Ontario reste la plus grande initiative individuelle

de réduction des émissions réalisée en Amérique du Nord. L'Ontario l'a menée à bien sans une seule mise à pied involontaire parmi les travailleurs touchés⁵⁰. Entre 2005 et 2014, Ontario Power Generation (OPG), le service public d'électricité de la province, a fermé cinq centrales au charbon d'une capacité de production de 7 500 MW sans aucune mise à pied involontaire. Deux des centrales ont été converties à la production de biomasse, ce qui a permis de conserver les niveaux d'emploi locaux. On a offert à d'autres travailleurs des emplois à d'autres emplacements de l'OPG, ou de généreux incitatifs à la retraite anticipée ou indemnités de départ (négociés avec les syndicats représentant les travailleurs de l'OPG). L'expérience de l'Ontario oriente une stratégie de transition similaire visant la fermeture de toutes les centrales électriques au charbon dans toutes les provinces d'ici 2030⁵¹.

États-Unis

L'économie américaine a connu une transition très rapide. En effet, l'utilisation de charbon dans la production d'électricité a presque diminué de moitié en dix ans après 2008⁵². Le leadership au niveau des États a joué un rôle important en facilitant cette transition et en gérant les répercussions sur le marché du travail. Par exemple, l'État de New York a mis en oeuvre une norme d'énergie propre pour s'assurer que 70 % de l'électricité est produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030, et que le réseau d'électricité est sans carbone d'ici 2040⁵³. La dernière centrale au charbon de l'État a fermé l'année dernière. Des investissements de taille dans des projets de développement d'énergies renouvelables, notamment des contrats représentant 7 milliards de dollars US en 2020, sont liés à des conventions collectives qui prévoient de la formation et une embauche ciblée des travailleurs déplacés. L'État de Washington s'est également engagé envers l'électricité provenant de ressources renouvelables à 100 % d'ici 2045 en vertu de sa nouvelle loi sur la conversion à l'énergie propre (Clean Energy Transformation Act), qui met également l'accent sur la formation professionnelle et les mesures d'adaptation⁵⁴.

Ces expériences concrètes de transition énergétique planifiée et réussie dans d'autres pays prouvent qu'il est possible de gérer l'élimination progressive de la production de combustibles fossiles et de l'emploi connexe sans causer de chômage, de bouleversements et de difficultés. Si les politiques de transition sont généreuses, sont annoncées longtemps d'avance et mobilisent entièrement les mécanismes de roulement et d'adaptation normaux du marché du travail, les travailleurs des industries des combustibles fossiles peuvent obtenir de meilleurs emplois plus sûrs, et les économies régionales et nationale s'en trouveront plus fortes.

5. LES EMPLOIS DANS LES INDUSTRIES DES COMBUSTIBLES FOSSILES SONT DÉJÀ MENACÉS

Il importe de noter que les conditions d'emploi sûres et stables des travailleurs des secteurs des combustibles fossiles s'érodent rapidement. Le rejet pur et simple des politiques en matière de changements climatiques ne garantira rien aux travailleurs des industries du charbon, du pétrole et du gaz naturel puisqu'ils font déjà face à toute une gamme de facteurs et d'enjeux qui menacent leur emploi, leur revenu et leurs conditions de travail. Après tout, quelque 17 % des emplois liés aux combustibles fossiles ont déjà disparu entre 2014 et 2019 (même avant la pandémie de COVID-19), et les forces qui minent la quantité et la qualité de ces emplois ne font que croître.

Automatisation

Afin de réduire les coûts de main-d'œuvre dans leurs activités d'exploitation minière, de transformation et de transport, les grandes mines de bitume, les raffineries et les réseaux de transport ont déployé l'automatisation à grande échelle et remplacé des travailleurs par des camions, des systèmes d'extraction et de l'équipement de chargement autonomes⁵⁵. Des systèmes de forage automatisé ont également entraîné une forte réduction de l'emploi dans ce domaine. L'industrie pétrolière et gazière est déterminée à automatiser le plus possible afin de réduire ses effectifs le plus possible⁵⁶.



Insécurité d'emploi

Les entreprises de combustibles fossiles s'efforcent aussi réellement depuis quelques années de réduire les coûts de main-d'œuvre et d'accroître leur « flexibilité ». Ces stratégies, qui consistent notamment à avoir recours à des cabinets de recrutement, à externaliser les entrepreneurs et à embaucher des travailleurs temporaires et à temps partiel, ont gravement miné la sécurité d'emploi des travailleurs dans ces industries⁵⁷.

Baisse des salaires

Les salaires réels dans les industries des combustibles fossiles ont diminué de façon appréciable au cours des récentes années⁵⁸ en raison des faibles conditions d'embauche en général, de la chute des prix mondiaux de l'énergie et des efforts dynamiques déployés par les employeurs de ces industries pour réduire les coûts de main-d'œuvre. Le revenu moyen y demeure plus élevé que dans bien d'autres emplois, mais il rémunère de longues heures de travail dans des conditions difficiles, et la « prime » associée à ce travail s'érode rapidement à cause de la diminution des salaires et des avantages sociaux.

Risques pour la santé et la sécurité

Les emplois dans les industries des combustibles fossiles comportent des risques inhérents pour la santé et la sécurité en raison des environnements difficiles, de la machinerie lourde et d'autres aspects du travail. Le taux de mortalité moyen dans le secteur de l'exploitation minière et du pétrole est le plus élevé parmi toutes les grandes industries⁵⁹. On peut atténuer ces risques par des pratiques de travail sécuritaires rigoureuses, une bonne représentation syndicale et une meilleure éducation et une meilleure formation. Les mesures de protection des travailleurs sont toutefois de plus en plus menacées par les efforts que déploient les employeurs pour réduire les coûts et augmenter les profits.

Longs déplacements

Les travailleurs doivent se déplacer sur de longues distances depuis leur résidence, ce qui mine également la qualité du travail dans de nombreux contextes. Les travailleurs en rotation qui doivent prendre l'avion et travailler pendant plusieurs semaines dans des endroits éloignés, loin de chez eux, représentent une partie importante de l'emploi dans les industries des combustibles fossiles au Canada⁶⁰. Il a été démontré que ces pratiques augmentent considérablement le stress lié aux finances, à la famille et à la santé.

Désyndicalisation

Les employeurs dans de nombreux secteurs s'efforcent de diminuer l'influence des syndicats et des conventions collectives depuis quelques années afin de réduire les salaires et de resserrer les contrôles sur les lieux de travail. Le secteur minier en général

(incluant le charbon et le pétrole) connaît le déclin le plus rapide de n'importe quel secteur de l'économie canadienne sur le plan de la représentation syndicale. La syndicalisation a enregistré une baisse d'un tiers (de 30,2 % à 20,7 %) au cours des 20 dernières années, laquelle est beaucoup plus rapide que dans l'ensemble de l'économie⁶¹.

Pour toutes ces raisons, les travailleurs des industries des combustibles fossiles font face à des perspectives d'emploi incertaines et de bien des façons, pessimistes, et non pas à cause des politiques en matière de changements climatiques. Les défenseurs des droits des travailleurs essaient de protéger la qualité et la sécurité des emplois dans ces industries, même au moment où l'abandon progressif des combustibles fossiles prend de la vitesse, et résistent aux efforts déployés par les employeurs et certaines administrations publiques⁶² pour réduire le coût de main-d'oeuvre et éliminer la stabilité et la sécurité de l'emploi. Nous ne devrions toutefois pas prétendre que le fait de retarder la transition énergétique inévitable pourrait aider les travailleurs dans des industries qui perdent déjà des dizaines de milliers d'emplois et imposent des réductions des coûts qui sapent encore davantage la quantité et la qualité du travail. Nous ne devrions pas induire en erreur les travailleurs et la collectivité en leur donnant l'impression que les emplois dans les secteurs des combustibles fossiles peuvent être sauvés au bout du compte. Ceci détourne l'attention de la véritable source d'insécurité et d'exploitation plus immédiate à laquelle ces travailleurs font face.

6. LA PANDÉMIE DE COVID-19 A ACCÉLÉRÉ LES TENDANCES DE L'EMPLOI ET MET EN ÉVIDENCE LA FAÇON DONT NOUS NE VOULONS PAS ENTREPRENDRE LA TRANSITION

La pandémie de COVID-19 a créé une « tempête parfaite » pour les secteurs des combustibles fossiles (voir l'encadré 5), mais dans le contexte de l'érosion de longue date de la demande mondiale de combustibles fossiles favorisée par la croissance rapide des sources d'énergie renouvelable et de la conservation de l'énergie. La pandémie a ralenti encore davantage les investissements et les plans d'exploration des sociétés de combustibles fossiles au Canada et dans le monde entier, ce qui a supprimé 17 500 postes de plus dans ces secteurs au cours des 12 mois se terminant en septembre 2020⁶⁴. La baisse des emplois dans ces industries a été pire que dans l'ensemble de l'économie⁶⁵.

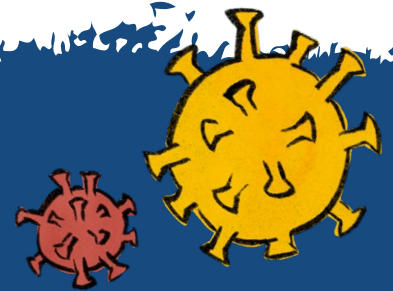
De surcroît, le rebond partiel de l'emploi dans la plupart des industries après l'atténuation des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ne ramènera pas la plupart de ces emplois perdus dans les combustibles fossiles. En fait, plusieurs grandes pétrolières canadiennes ont annoncé des réductions d'effectifs ou des mises à pied permanentes depuis le début de la pandémie, notamment Ovintiv (anciennement Encana), Enbridge et Suncor⁶⁶. On prévoit que la fusion annoncée de Husky et Cenovus éliminera un quart des emplois de la nouvelle entreprise⁶⁷. Ces changements structurels donnent à penser que la tendance à la baisse dans les emplois du secteur pétrolier ne se redressera pas lorsque l'économie en général rouvrira après la pandémie.

ENCADRÉ 5

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les industries des combustibles fossiles

La pandémie mondiale a accéléré le ralentissement dans les secteurs des combustibles fossiles au Canada ainsi que l'insécurité de leurs travailleurs. Voici certains des effets⁶³ :

- réduction de la demande d'énergie en général en raison de l'arrêt de l'activité économique;
- réduction de la demande de combustibles fossiles dans certains secteurs, notamment le transport aérien, les véhicules personnels et la production d'électricité au charbon ou au gaz naturel;
- concurrence entre les exportateurs de pétroles mondiaux, ce qui a déclenché une guerre de prix donnant lieu à une chute des prix mondiaux du pétrole;
- prix encore plus bas pour les produits de pétrole brut canadien en raison de la qualité inférieure du bitume et de l'offre excédentaire sur le marché américain.



La feuille de route d'une transition juste et ordonnée



Le Canada n'a pas le pouvoir d'arrêter l'abandon progressif des combustibles fossiles puisque le reste du monde va de l'avant et adopte de nouvelles politiques et technologies visant à réduire et éliminer en définitive la demande de combustibles fossiles. Nous pouvons toutefois décider de la façon dont la transition se déroulera. Elle peut être planifiée, ordonnée et juste, ou chaotique, arbitraire et dictée par des forces externes. En nous engageant à mener une transition ordonnée, nous pouvons commencer à prendre les décisions et à faire les investissements nécessaires pour guider notre passage vers les sources d'énergie renouvelable. Nous pouvons aider tous les intervenants – entreprises, travailleurs, collectivités et organismes publics – à se préparer au changement. Nous pouvons saisir des occasions liées à un système énergétique favorisant l'énergie renouvelable et positionner le Canada en tant que chef de file plutôt que de traînard dans les nouvelles industries.

Une trajectoire stable

10 PRINCIPES POUR ASSURER UNE TRANSITION EFFICACE EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION PROGRESSIVE DES COMBUSTIBLES FOSSILES⁶⁸

- 1 S'engager maintenant envers l'abandon graduel des combustibles fossiles**

Les combustibles fossiles disparaîtront en tant que source principale d'énergie dans un avenir prévisible. Face à cette réalité, il est inutile et, en fait, cruel, de continuer à encourager des travailleurs à se joindre à la main-d'œuvre des secteurs des combustibles fossiles.
- 2 Prévoir une transition graduelle**

Le temps est le meilleur allié des transitions bien planifiées. Une bonne planification permet en effet de procéder à une élimination plus stable et plus graduelle, et d'offrir davantage de possibilités aux personnes et aux collectivités qui doivent s'adapter.
- 3 Faciliter la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'industrie**

En facilitant la mobilité des travailleurs entre les lieux de travail des secteurs des combustibles fossiles, les travailleurs plus jeunes peuvent alors prendre un emploi dans une installation qui continue de fonctionner et pourvoir aux postes laissés vacants par le départ à la retraite ou le départ volontaire de travailleurs plus âgés.
- 4 Encourager les départs volontaires**

Un plan de transition clair et précis encouragera un grand nombre de travailleurs à trouver un autre emploi. D'autres incitatifs peuvent être utiles, par exemple retraite anticipée, « rachat » des départs volontaires ou soutien au recyclage.

Les plans de transition devraient comprendre des mesures de soutien à la création d'emplois afin d'appuyer les collectivités régionales qui connaîtront les plus grandes pertes d'emploi dues à l'élimination progressive des combustibles fossiles.



5 Soutien de l'acquisition de nouvelles compétences

Certains travailleurs en transition devront acquérir de nouvelles compétences et suivre une nouvelle formation, et pour que le recyclage atteigne son plein potentiel, il est nécessaire que les administrations publiques investissent dans un système de formation professionnelle plus robuste.

6 Protéger le revenu des travailleurs touchés

En dépit d'une planification avancée, de fermetures graduelles et de soutien, certains travailleurs pourraient tout de même faire face à une perte de revenu due à la fermeture de leur lieu de travail. De généreuses mesures de protection du revenu peuvent les indemniser et les aider à effectuer la transition vers un autre emploi.

7 Donner une voix aux travailleurs des industries des combustibles fossiles

Une voix et une représentation collectives plus fortes permettraient aux travailleurs des secteurs des combustibles fossiles de s'opposer aux efforts déployés par les employeurs en vue de réduire les coûts de main-d'œuvre ou d'externaliser celle-ci, et d'être associés davantage à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de transition. Des bureaux de transition dans les collectivités les plus touchées peuvent aider les travailleurs à accéder aux programmes et au financement nécessaires pour mieux effectuer leur propre transition.

8 Gestion macroéconomique dynamique

Toute transition d'emploi est plus facile à absorber lorsqu'on renforce de solides conditions d'emploi par un engagement prioritaire envers la réduction du chômage et le soutien de la création d'emplois. Susciter des investissements importants et une demande globale permettra en outre de s'assurer que les industries (en amont et en aval) qui vendent actuellement leurs biens et services aux industries et aux travailleurs des combustibles fossiles développent rapidement d'autres marchés.

9 Soutenir la diversification régionale

Des mesures gouvernementales ciblées de soutien à la création d'emplois sont nécessaires afin d'appuyer les collectivités régionales qui connaîtront les plus grandes pertes d'emploi dues à l'élimination progressive des combustibles fossiles.

10 Investir dans l'amélioration et le nettoyage

L'embauche de travailleurs déplacés afin de nettoyer les anciens sites de combustibles fossiles (y compris les puits de pétrole et de gaz orphelins et abandonnés, les mines de charbon, les centrales électriques mises hors service et d'autres installations) constitue bien sûr une stratégie évidente pour appuyer les transitions d'emploi.



D'OÙ VIENDRONT LES NOUVEAUX EMPLOIS

La mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable aura d'importants effets positifs sur l'emploi. En effet, comme les industries des combustibles fossiles sont à forte densité de capital et ne sont pas très efficaces sur le plan de la création d'emplois, la plupart des études concluent que la transition entre combustibles fossiles et énergie renouvelable aura une incidence nette positive sur l'emploi⁶⁹.

Il n'y a toutefois aucune raison de s'attendre à ce que la réorientation des travailleurs des industries des combustibles fossiles vers des emplois liés aux énergies renouvelables soit le seul mécanisme, ou même le plus important, qui permettra d'éliminer graduellement les emplois avec succès. Il n'est pas nécessaire que les personnes employées actuellement dans les secteurs des combustibles fossiles doivent chercher un nouvel emploi principalement dans des projets d'énergies renouvelables.

Comme nous l'avons démontré, la plupart des travailleurs des industries des combustibles fossiles n'auront pas besoin de changer d'emploi, tant que l'élimination progressive de la production est annoncée et planifiée longtemps d'avance et que les fermetures sont étalonnées de manière intelligente. L'expérience d'autres régions confirme que dans ces conditions, la plupart des travailleurs touchés prendront simplement leur retraite lorsque leur vie active normale tire à sa fin. Bien d'autres profiteront volontiers d'autres possibilités d'emploi dans l'intervalle, particulièrement si on les soutient à l'aide de généreux incitatifs de recyclage et de réinstallation, dans le contexte d'une économie dynamique.

4 000

Les programmes et ressources de transition seront essentiels pour aider ces 4 000 personnes chaque année.

La plus grande partie de la réduction graduelle de l'emploi sur une période planifiée et à long terme peut être absorbée par les départs à la retraite et d'autres départs volontaires. Cela dit, même si la moitié des travailleurs des secteurs des combustibles fossiles devaient trouver un autre emploi, il s'agirait d'environ 4 000 emplois par année; les programmes et ressources de transition seront essentiels pour les aider. (En Allemagne, en Espagne et en Ontario, la plupart des travailleurs ont pu passer directement à la retraite et le nombre d'autres emplois exigés serait encore moins élevé.)

La diversité et l'abondance des autres perspectives d'emploi suffiront largement à absorber les travailleurs des industries des combustibles fossiles si les mesures de soutien appropriées sont mises en place. Des centaines de fois plus de travailleurs canadiens changent de situation d'emploi chaque *mois*. Même dans les collectivités qui dépendent de ces industries pour plus de 5 % de l'emploi local, le rythme de la création d'emplois dans tout le reste des autres industries suffira dans la plupart des cas à absorber les travailleurs déplacés qui cherchent un autre emploi.

C'est une supercherie cruelle d'encourager des générations futures de travailleurs à se joindre à une industrie dont l'existence est inévitablement limitée dans le temps.

L'élimination de la dépendance actuelle à l'égard des combustibles fossiles et la solidité du marché du travail (emplois sûrs, bonnes conditions de travail et augmentation des salaires) ne sont aucunement contradictoires. L'expérience internationale confirme qu'il n'y a absolument aucun lien entre un solide marché du travail et l'intensité carbonique de l'économie nationale.

L'abandon progressif des combustibles fossiles aura lieu : il n'y a plus aucun doute scientifique, technique ou économique à ce sujet. C'est aux administrations publiques et aux citoyens canadiens de décider si le pays ira de l'avant rapidement pour s'assurer que la transition est bien organisée et efficace, ou attendra d'être dépassé par les forces économiques et environnementales mondiales. Si le Canada attend, la transition sera beaucoup plus chaotique, perturbatrice et coûteuse. Les transitions sur le marché du travail sont considérablement plus gérables et moins coûteuses lorsqu'elles sont annoncées longtemps d'avance et menées progressivement au fil du temps.

Ce n'est pas utile pour les travailleurs actuels ou futurs des industries des combustibles fossiles que les représentants élus ou les intervenants du secteur essaient de retarder ou de nier le changement à venir en prétendant que ces industries peuvent continuer d'une façon quelconque à prospérer pendant des décennies. Au contraire, c'est une supercherie cruelle d'encourager des générations futures de travailleurs à se joindre à une industrie dont l'existence est inévitablement limitée dans le temps.

Le changement est le plus facile lorsque les personnes déplacées peuvent profiter de nombreuses autres possibilités, et lorsque les industries en pleine croissance ont accès à des sources de main-d'œuvre et de talents libérées par un déclin dans d'autres professions. Nous pouvons nous engager à appuyer et à protéger de manière systématique et juste les travailleurs qui seront les plus touchés par l'élimination graduelle des combustibles fossiles. Nous pouvons en outre soutenir les quelques régions et collectivités qui dépendent véritablement des industries des combustibles fossiles aujourd'hui afin de les aider à bâtir les industries et à attirer les investissements nécessaires pour diversifier et transformer leur économie locale. Le premier pas consiste à reconnaître qu'une transition a déjà été amorcée et à dresser un plan pour la gérer de manière juste et efficace.



NOTES EN FIN DE TEXTE

- 1 Stanford, J. (2021). "Employment Transitions and the Phase-Out of Fossil Fuels." Centre for Future Work. Accès au : <https://centreforfuturework.ca/2021/01/18/employment-transitions-and-the-phase-out-of-fossil-fuels>.
- 2 Voir par exemple Leach, A. (30 juillet 2020). « The fiasco that is Alberta's energy 'war room' ». *CBC News Opinion*. Accès au : <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/alberta-canadian-energy-centre-war-room-fiasco-1.5665926>.
- 3 Lee, M. (2017). « Extracted Carbon: Re-examining Canada's Contribution to Climate Change through Fossil Fuel Exports ». Centre canadien de politiques alternatives. Accès au : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office%2C%20BC%20Office/2017/01/ccpa_extracted_carbon_web.pdf.
- 4 Les données de Statistique Canada ne subdivisent pas l'emploi dans les services miniers selon ce qui est associé aux combustibles fossiles par rapport aux autres types d'exploitation minière; notre approche consiste à attribuer l'emploi dans les services miniers aux combustibles fossiles et aux autres activités minières proportionnellement à la part des activités minières de base (en excluant les services de soutien).
- 5 Calculé dans Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada.
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 Calculé dans Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0202-01 et 25-10-0015-01 de Statistique Canada. Comprend seulement les employés salariés; moyennes annuelles.
- 9 Calculé dans Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada.
- 10 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada.
- 11 Bourbeau, E. (2019). « La dynamique du marché du travail depuis la récession 2008-2009 ». Statistiques sur le travail : Documents de recherche. No 75-004-M - 2019001 au catalogue. Statistique Canada. Accès au : http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/statcan/75-004-m/75-004-m2019001-fra.pdf.
- 12 Calculs de Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0202-01 et 14-10-0287-01 de Statistique Canada.
- 13 Ibid.
- 14 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada.
- 15 Ibid.
- 16 Ibid.
- 17 Statistique Canada. *Statistiques historiques du Canada*. Catalogue 11-516-X, tableau D1-7.
- 18 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0022-01 de Statistique Canada.
- 19 Ce déclin dans l'emploi agricole s'est également produit sur une très longue période, soit plus d'un siècle. Toutefois, même sur une base annualisée, le taux de déclin de l'emploi agricole en tant que part du total de l'emploi était plusieurs fois plus rapide que ce qui sera nécessaire pour éliminer graduellement l'emploi dans le domaine des combustibles fossiles : diminution d'un tiers de point de pourcentage par année, par rapport à un déclin d'un vingtième de point de pourcentage par année exigé pour supprimer graduellement l'emploi dans le domaine des combustibles fossiles au cours de deux décennies.
- 20 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 17-10-0135-01 de Statistique Canada. Les régions urbaines sont définies par Statistique Canada comme des villes d'une population de plus de 100 000 habitants.
- 21 Statistique Canada. *Statistiques historiques du Canada*. Catalogue 11-516-X, tableau D146-159.
- 22 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada.
- 23 Toutes les données dans cette section sont des calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0201-01 de Statistique Canada.
- 24 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau CANSIM 281-0005 de Statistique Canada.
- 25 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada.
- 26 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0078-01 de Statistique Canada.
- 27 Pour plus de détails sur l'effondrement des pêches et ses répercussions économiques et sociales, voir :

Harris, M. (1999). *Lament for an Ocean: The Collapse of the Atlantic Cod Fishery*. (Toronto : McLelland and Stewart); et

May, A. (2009). « The Collapse of the Northern Cod ». *Newfoundland Quarterly* (St. John's : Université Memorial). Accès au : https://www.mun.ca/harriscentre/reports/nlquarterly/NQ_article_Vol_102_No_2.pdf.
- 28 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada.
- 29 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada.
- 30 Calculs de Stanford (2021) : données du recensement de Statistique Canada, catalogue 98-400-X2016290.
- 31 Ibid.
- 32 Ibid.
- 33 Incluant les villes (région métropolitaine de recensement, avec une population d'au moins 100 000 habitants) et les plus petites collectivités (agglomérations de recensement, avec une population d'au moins 100 000 habitants). Lorsque les collectivités chevauchent une frontière provinciale, nous les traitons comme une seule collectivité (y compris Ottawa-Gatineau, Campbelltown, Hawkesbury et Lloydminster).

- 34 Calculs de Stanford (2021) : données du recensement de Statistique Canada, tableau 98-400-X2016290.
- 35 Ibid.
- 36 Calculs de Stanford (2021) : données du recensement de Statistique Canada, tableau 98-400-X2016290.
- 37 Ibid.
- 38 Ibid.
- 39 Ibid.
- 40 Ibid.
- 41 Calculs de Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0202-01 et 36-10-0434-03 de Statistique Canada.
- 42 Ibid.
- 43 Voir la section sur le commerce international dans Stanford (2021).
- 44 Calculs de Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0202-01 et 14-10-0287-01 de Statistique Canada.
- 45 Pour plus de détails sur la transition allemande, voir :
- Sheldon, P., R. Junankar et A. De Rosa Pontello (2018). « The Ruhr or Appalachia? Deciding the Future of Australia's Coal Power Workers and Communities ». University of New South Wales, Industrial Relations Research Centre. Accès au : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ruhrorappalachia_report_final.pdf; et
- O'Malley, Nick (2019). « How Germany closed its coal industry without sacking a single miner », Sydney Morning Herald, 14 juillet, <https://www.smh.com.au/environment/climate-change/how-germany-closed-its-coal-industry-without-sacking-a-single-miner-20190711-p526ez.html>.
- 46 Pour les détails du plan, voir :
- Karkare, P. et N. Ashraf. (2019). « Limburg's Black Gold, the Move Away From It and Lessons for Other Countries ». Centre européen de gestion des politiques de développement. Accès au : <https://ecdpm.org/talking-points/limburgs-black-gold-move-away-lessons-other-countries>; et
- Gales, B. et R. Hölsgens (2017). « Coal Transition in the Netherlands: An Historical Case Study. » University of Groningen. Accès au : https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Rapport/201706-iddri-climatestrategies-coal_nl.pdf.
- 47 U.K. Office for National Statistics (2020). « Low carbon and renewable energy economy, UK 2018 ». Environmental Accounts. Accès au : <https://www.ons.gov.uk/economy/environmentalaccounts/bulletins/finalestimates/2018>.
- 48 Ambrose, G. (6 octobre 2020). « 'It'll be around forever': fossil fuel workers switch to new jobs in renewables ». *The Guardian*. Accès au : <https://www.theguardian.com/environment/2020/oct/06/growth-renewable-energy-wind-solar-generates-jobs-uk>.
- 49 Pour plus de détails, voir Neslen, A. (27 octobre 2018). « Spain to Close Most Coalmines in €250m Transition Deal ». *The Guardian*. 27 Accès au : <https://www.theguardian.com/environment/2018/oct/26/spain-to-close-most-coal-mines-after-striking-250m-deal>.
- 50 Pour plus de détails, voir :
- Harris, M., M. Beck and I. Gerasimchuk (2015). « The End of Coal: Ontario's Coal Phase-Out ». International Institute for Sustainable Development. Accès au : <https://www.iisd.org/system/files/publications/end-of-coal-ontario-coal-phase-out.pdf>; et
- Ministère de l'Énergie (2015). « La fin du charbon ». Government de l'Ontario. Accès au : <https://www.ontario.ca/fr/page/la-fin-du-charbon>.
- 51 Pour plus de détails, voir Environnement et Changement climatique Canada (2019). « Une transition juste et équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes ». Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes. Accès au : http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-361-2019-fra.pdf.
- 52 U.S. Energy Information Administration (2020). « U.S. Coal Consumption by Major End Users ». Accès au : <https://www.eia.gov/energyexplained/coal/use-of-coal.php>.
- 53 Pour plus de détails, voir New York State Energy Research and Development Authority (2019). « Clean Energy Standard Annual Progress Report: 2018 Compliance Year ». Albany. Accès au : <https://www.nyserda.ny.gov/-/media/Files/Programs/Clean-Energy-Standard/2019/Case-15-E00302-CES-2018-Annual-Progress-Report.pdf>.
- 54 Pour plus de détails, voir Bernton, H. et J. Brunner (8 mai 2019). « Clean power is now the law; Inslee signs bill for zero-carbon electricity by 2045 ». *Seattle Times*. Accès au : <https://www.seattletimes.com/seattle-news/politics/inslee-signs-package-of-long-sought-climate-bills-that-include-a-phase-out-of-coal-and-natural-gas-fired-power-plants>; et
- Washington State Department of Commerce (2019). « Clean Energy Transformation Act: A Brief Overview ». Dept. of Commerce. Accès au : <https://www.commerce.wa.gov/growing-the-economy/energy/ceta>.
- 55 Voir par exemple Moore, P. (29 juillet 2019). « Canada's oil sands majors continue on their autonomous haulage journey ». *International Mining*. Accès au : <https://im-mining.com/2019/07/29/canadas-oil-sands-majors-continue-autonomous-haulage-journey>; et
- Querrengesser, T. (21 novembre 2018). « Automation vs. Humanity and the Future of Alberta's Oilsands ». *Huffington Post*. Accès au : https://www.huffingtonpost.ca/2018/10/17/automation-vs-humanity-and-the-future-of-albertas-oil-sands_a_23563966.
- 56 Energy Mix. (27 juin 2017). « Execs Look to 'De-Manning' to Take Work Force Out of the Tar Sands/Oil Sands ». Accès au : <https://theenergymix.com/2017/06/27/execs-look-to-de-manning-to-take-work-force-out-of-the-tar-sandsoil-sands>.

- 57 Conclusions de Stanford (2021) fondées sur les calculs du tableau 14-10-0023-01 de Statistique Canada.
- 58 Calculs de Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0331-01 et 18-10-0006-01 de Statistique Canada.
- 59 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0202-01 de Statistique Canada; et Association des commissions des accidents du travail du Canada (2020). *Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, 2016-2018*. Accès au : <https://awcbc.org/wp-content/uploads/2020/05/National-Work-Injury-Disease-and-Fatality-Statistics-2016-2018.pdf>.
- 60 Oil Sands Community Alliance. (2018). « The Rotational Workforce in the Athabasca Oil Sands Area ». Accès au : <http://www.oscaalberta.ca/wp-content/uploads/2015/08/The-Rotational-Workforce-in-Athabasca-Oil-Sands-Area3.pdf>.
- 61 Calculs de Stanford (2021) à partir du tableau 14-10-0070-01 de Statistique Canada.
- 62 Les changements apportés récemment par le gouvernement de l'Alberta aux lois sur la rémunération des heures supplémentaires réduiront le revenu de milliers de travailleurs des combustibles fossiles, remettent en doute une fois de plus la sincérité de l'engagement du gouvernement à « appuyer les travailleurs des combustibles fossiles ».
- 63 Voir Stanford (2021) pour plus de détails.
- 64 Calculs de Stanford (2021) à partir des tableaux 14-10-0201-01 et 25-10-0015-01 de Statistique Canada. Comprend seulement les employés salariés; moyennes annuelles.
- 65 Ibid.
- 66 Voir par exemple Seskus, T. (2 octobre 2020). « Suncor Energy to cut staff by up to 15% over next year and a half ». *CBC News*. Accès au : <https://www.cbc.ca/news/business/energy-suncor-layoffs-1.5748212>.
- 67 Gibson, J. (27 octobre 2020). « Cenovus to cut up to 25% of combined workforce with Husky Energy after merger Social Sharing ». *CBC News*. Accès au : <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/husky-cenovus-jobs-cuts-layoffs-workforce-merger-calgary-oil-energy-1.5778474>.
- 68 Stanford (2021).
- 69 Par exemple, voir Hoffman, A. (19 mai 2017). « Jobs? Investing in Renewables Beats Fossil fuels ». *Energy Post*. Accès au : <https://energypost.eu/jobs-investing-in-renewables-beats-fossil-fuels>.

UNE TRAJECTOIRE STABLE: LA TRANSITION VERS UN CANADA SANS COMBUSTIBLES FOSSILES EST À PORTÉE DES TRAVAILLEURS ET DE LEUR COLLECTIVITÉ

UN RAPPORT DE



environmental
defence
INSPIRING CHANGE

© Tous droits réservés, janvier 2021, ENVIRONMENTAL DEFENCE CANADA.

Il est permis de reproduire ou de distribuer le présent rapport, en tout ou en partie, gratuitement, peu importe le format ou le support, sans autorisation particulière. ENVIRONMENTAL DEFENCE CANADA assume toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions.

Téléchargez le rapport à : environmentaldefence.ca/steadypath